

EcoMobiListe Utilitaires 2017

Les véhicules au gaz naturel surpassent largement les modèles diesel

Berne, le 15 novembre 2016

La bonne nouvelle est que les nouveaux utilitaires rejettent moins de CO₂ grâce aux objectifs fixés par l'UE en la matière. La mauvaise est que les modèles diesel émettent toujours bien plus d'oxydes d'azote que la limite admise. Suite au scandale des moteurs diesel trafiqués, le système de notation de l'EcoMobiListe a été réadapté. Ce sont dès lors les utilitaires au gaz naturel qui se classent en tête de l'EcoMobiListe-utilitaires (EML-U).

La consommation de carburant et les émissions de CO₂ des nouveaux modèles d'utilitaires sont en net recul – une évolution due, notamment, aux objectifs définis par l'UE concernant les utilitaires légers. Ainsi, les émissions moyennes de CO₂ des flottes d'utilitaires neufs ne doivent pas excéder 175 g/km à partir de 2017. En 2020, cette limite sera fixée à 147 g/km. Bien que ces objectifs ne s'appliquent pas encore à la Suisse, les acquéreurs d'utilitaires de notre pays profitent déjà du fait que les constructeurs mettent l'accent sur des moteurs plus efficaces.

Parmi les utilitaires qui obtiennent la meilleure notation possible (5 étoiles), on compte principalement des modèles au gaz naturel. Il s'agit des Fiat Panda Van 0.9, Fiorino 1.4 et Doblò Cargo 1.4, de l'Opel Combo 1.4 et du Piaggio Porter 1.3. Le Ford Transit Courier 1.0 SCTi à motorisation essence obtient également 5 étoiles. L'éventail d'utilitaires électriques est encore très restreint. Les marques Citroën, Peugeot, Renault, Nissan, Iveco et Piaggio proposent toutefois quelques modèles à motorisation électrique.

L'EML-U est le seul système de notation de ce genre en Suisse. Elle évalue l'impact de chaque modèle sur le climat, l'environnement et la santé. A cet égard, les valeurs d'émission de gaz carbonique (CO₂) – gaz à effet de serre – constituent le principal critère de classement.

Le magazine «EcoMobiListe utilitaires 2017» peut être consulté sur le site <http://www.ecomobiliste.ch> en format pdf. On y trouve également la banque de données interactives des utilitaires et minibus. Le magazine «EcoMobiListe utilitaires 2017» peut être commandé gratuitement auprès de l'ATE Association transports et environnement à l'adresse e-mail doc@ate.ch.

Pour davantage d'informations:

Kurt Egli, Co-responsable du projet EcoMobiListe utilitaires, tél. 079 678 40 27

Caroline Beglinger, Co-directrice de l'ATE, tél. 079 310 11 86

Adaptation du système de notation suite au scandale des moteurs diesel trafiqués

Depuis l'automne 2015, il est certain que les systèmes d'épuration des gaz d'échappement des voitures diesel ne fonctionnent pas ou imparfaitement. Malgré l'introduction de valeurs-limites plus sévères, ces modèles de voitures émettent des quantités d'oxydes d'azotes plusieurs fois supérieures à la limite admise. En février 2016, le Parlement européen a décidé d'adopter des limites d'émission plus rigoureuses encore pour 2017.

C'est pourquoi le système de notation de l'EcoMobiListe et de l'EcoMobiListe-utilitaires a fait l'objet d'une nouvelle adaptation. Sur recommandation du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux Empa, la valeur-limite d'émission d'oxydes d'azote a été fixée à 400 mg/km. Cette valeur est conforme à la réalité et sera maintenue jusqu'à l'introduction de prescription d'homologation plus sévères.

ATE Association transports et environnement

Aarberggasse 61, case postale, 3001 Berne
tél. 031 328 58 58, IBAN CH48 0900 0000 4900 1651 0
www.ate.ch, ate@ate.ch